



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Contactez la FGTA-FO :

➤ **Terglav Dejan**
Secrétaire fédéral
Tel. : 01 40 52 85 22
E-mail : dejan.terglav@fgta-fo.org

➤ **Covache Gérard**
Délégué syndical central ED/DIA
Tel. : 06 10 34 46 62
E-mail : gcovache@laposte.net

Paris, le mercredi 9 février 2011

Force Ouvrière dénonce les pratiques anti-syndicales chez ED/DIA, filiale 100% Carrefour

La FGTA-Force Ouvrière dénonce les pratiques d'entrave à l'exercice syndical qui sont monnaie courante dans la société ED/DIA.

De nombreux représentants syndicaux Force Ouvrière se sont vus attribuer des absences injustifiées alors même qu'ils étaient en délégation syndicale et, par conséquent, ont subi des retenues sur leurs salaires.

Une variante de cette pratique visant à décourager toute activité syndicale a aussi cours au sein du groupe. Les déclarations de temps de travail des salariés syndiqués sont réimprimées et modifiées de manière à ce que toutes les heures de délégation syndicale sont comptées comme effectuées. Pour ne pas subir de perte de salaires, les représentants syndicaux doivent alors effectuer des heures de travail, et ne pratiquent ainsi plus leurs activités syndicales.

Nous appelons tous les salariés à rejoindre notre comité de soutien et à diffuser autour d'eux ces informations.

Aujourd'hui, il est possible de supposer que cela puisse arriver à tout élu, Délégué ou Représentant syndical

Tous nos communiqués sont consultables depuis la rubrique « Presse » de notre site internet :

www.fgtafo.fr